## ROCZNIKI HUMANISTYCZNE Tom LXIX, zeszyt 8 – 2021

DOI: https://doi.org/10.18290/rh21698-1

## **PRÉSENTATION**

Les mots composés syntagmatiques et les collocations sont des unités polylexicales qui sont toujours l'objet des discussions concernant leur statut, notamment celui des mots composés (au sein de la formation de mots ou au sein de la phraséologie?), les collocations étant unanimement considérées comme unités phraséologiques. Nous pouvons trouver des points communs pour les composés syntagmatiques et les collocations : les deux sont des unités polylexicales et les deux ont une structure interne bipartite, pourtant différente au niveau conceptuel: spécifié/spécifiant dans les composés, base/collocatif dans les collocations.

La composition, étudiée déjà dans les langues classiques, a été isolée dans la grammaire historique et comparée du XIXe siècle. Elle a d'abord été reliée à la morphologie mais avec Darmesteter (1875/1894), elle est reliée à la syntaxe par rapport aux phrases. Différents aspects sont envisagés : formes (composés soudés, composés à trait d'union, composés syntagmatiques), référence unique, sens non compositionnel, rapport fonctionnel des éléments du mot composé (déterminé/déterminant) et la distinction fondamentale entre composés endocentriques et composés exocentriques (introduite déjà dans le sanscrit). A partir des travaux de Gross (1986), la composition entre dans la problématique des unités polylexicales figées, importante pour la linguistique computationnelle qui semble se focaliser sur le figement. C'est à ce moment-là que le domaine des unités phraséologiques est redéfini et qu'apparaissent des questions concernant les composés syntagmatiques à côté des collocations.

Le terme collocation introduit par Bally en 1909 a été utilisé, en linguistique, pour recouvrir des réalités langagières fort différentes. Pour certains auteurs, il peut faire référence tout simplement à des suites de mots-formes qui apparaissent dans un corpus avec une haute fréquence. L'ensemble formé par un verbe et sa préposition régie (compter sur) serait ainsi une collocation, tout comme la coocurrence de certains prédicats avec les arguments qu'ils sélectionnent de façon sémantiquement approprié (manger du chocolat). Bien entendu, ce critère englobe aussi sous le terme collocation des phrasèmes complets (pomme de discorde) et des composés nominaux (boîte à lettres), pourvu

que leur fréquence dans un corpus donné soit suffisamment élevée. Il s'agit, en fait, de ce qu'une certaine tradition lexicométrique française a appelé des segments répétés, dénomination qui nous semble plus heureuse que celle de collocation pour désigner des ensembles hétéroclites des suites comme celui qui est formé par les exemples mentionnés ci-dessus.

Une telle interprétation du terme collocation n'est pas du tout celle des auteurs qui ont contribué à ce numéro (« Composés syntagmatiques et collocations »). En effet, il existe une définition plus restreinte de collocation qui permet d'identifier et de décrire une sous-classe de phrasèmes (ou d'expressions figées si l'on préfère une dénomination moins marquée du point de vue théorique) de façon beaucoup plus précise. Une collocation serait un phrasème formé par deux composantes : une base (A) de la collocation qui correspondrait à une unité lexicale sélectionnée librement par le locuteur et un collocatif (B) qui exprime un sens très général (souvent, un sens quasi-grammatical) en fonction de la forme de A. Un exemple de collocation intensive serait un froid de canard (où froid correspondrait à A et de canard à B); un exemple de collocation de type verbe support serait : poser une question (où question correspondrait à A et poser à B).

De ce qui précède le lecteur aura pu conclure que la terminologie linguistique n'est pas aussi bien établie que ce que l'on serait en droit d'espérer d'une discipline dont l'objet englobe justement la définition précise des termes-notions. L'article de María Isabel González-Rey se situe au cœur de cette problématique, dans la mesure où il met en évidence le caractère fluctuant, et parfois contradictoire, de certains pans de la terminologie dans les études en phraséologie. De façon plus précise, le texte de González-Rey élucide la question de la concurrence entre les dénominations *phraséologie* et *idiomatologie* tout en présentant la question aussi bien d'un point de vue conceptuel qu'historique. L'auteure montre bien la complémentarité des deux dénominations mentionnées et indique leurs rapports. Elle réussit ainsi une synthèse avantageuse de deux points de vue tout en mettant en valeur, d'un côté, l'étude des faits d'expression dans une langue donnée et, de l'autre côté, la prise en compte de la perspective translinguistique.

Araceli Gomez Fernandez continue la réflexion terminologique au sein de la phraséologie, définissant la composition (unité à un signifié unique) et le figement (comprenant le phrasème collocationnel et le phrasème complet), suivant notamment le critère de la compositionnalité, mais aussi celui de l'optique diachronique. En adoptant la Théorie Sens-Texte et plus précisément la Lexicologie Explicative et Combinatoire, l'auteure examine ces unités dans un

PRÉSENTATION 9

corpus riche et varié des exemples du domaine du sport. Elle montre bien que les mêmes patrons formels combinant les noms et les adjectifs (N + Adj, N + N, Adj + N et N + prép + N et Adj. part. + Adj. part.) peuvent couvrir différentes unités : nom composé, phrasème collocationnel (standard ou non-standard), phrasème complet (locution forte, locution faible, semi-locution). A travers l'analyse des exemples espagnols et français de la phraséologie spécialisée, où le savoir des spécialistes du domaine est fondamental, l'auteure prouve qu'il est nécessaire de délimiter la frontière entre les noms composés et les phrasèmes pour comprendre dans quelles directions se développe la néologie, aussi bien la création de nouvelles unités dénominatives que l'apparition de nouvelles formes, et lesquelles sont les plus productives.

Manuel Sevilla Muñoz et Alba Gálvez Vidal renchérissent sur la question de la délimitation de différents types d'unités phraséologiques, à savoir : les composés syntagmatiques, les locutions et les collocations. Leur article met en évidence les similitudes et les divergences qui existent entre ces trois types de phrasèmes, aussi bien du point de vue formel que fonctionnel. La discussion s'appuie sur les travaux de phraséologues distingués du domaine hispanique et sur un corpus de textes littéraires établi et exploité pour les besoins spécifiques de la problématique abordée. Les données sont présentées de façon explicite et exhaustive et les résultats de l'analyse sont croisés avec les principales sources secondaires de collocations en langue espagnole (des ouvrages comme le Diccionario fraseológico del español actual, le REDES ou le DLE). Les auteurs montrent bien que, à la différence des collocations et des locutions, qui viennent s'intégrer dans la norme et dans le système de la langue qui les accueille, les composés syntagmatiques correspondent à des créations artificielles qui répondent à un besoin précis : celui de fournir une première dénomination pour des ontologies nouvelles relevant de domaines de spécialité.

Alfonso Rascón Caballero se penche sur les termes et les concepts nom composé, locution, collocation non standard et termème dès la perspective de la lexicographie bilingue. D'abord, il présente les similitudes et les divergences de trois grandes traditions grammaticales (anglaise, française et espagnole) concernant la définition, l'identification et la description de ces unités linguistiques. Ensuite, il prend en compte également la tradition grammaticale du lituanien et, finalement, il propose un traitement lexicographique des unités considérées dans le cadre des dictionnaires bilingues ayant le lituanien comme langue de départ et le français, l'anglais ou l'espagnol comme langue d'arrivée. L'auteur accompagne son argumentation de nombreux exemples et quantifie ses observations en prenant comme corpus d'analyse la lettre L des

dictionnaires analysés. Il montre bien que, dans le cadre de la lexicographie bilingue, il est plus important d'être précis dans la lemmatisation et, surtout, dans la sélection et la présentation des équivalences lexicales que dans la distinction stricte des différents types d'unités linguistiques mentionnées.

Pour analyser différents types de noms composés, Katarzyna Maniowska choisit la terminologie médicale en tant que celle qui permet d'inclure les concepts universels qui sont à la base des divers systèmes linguistiques, ici : l'italien et le polonais. Cette position méthodologique vise à indiquer des difficultés potentielles pour la traduction, notamment celle des composés de type N+Adj, prédominants dans la terminologie médicale et offrant des possibilités pour la création des nouveaux termes. L'examen des termes médicaux italiens et leurs équivalents polonais, mené de manière rigoureuse, permet de mettre à jour les particularités morphosyntaxiques de chaque langue. Pour ce qui est des termes néoclassiques internationaux plus fréquents en italien, ils sont traduits en polonais plus souvent par des composés soudés (*zrosty*) ou composés syntagmatiques (*zestawienia*) tout en gardant leurs variantes néoclassiques empruntées. Pour les termes composés syntagmatiques italiens il y a plus souvent la troncation du N tandis que leurs équivalents polonais syntagmatiques gardent plutôt la structure canonique.

La forme N+Adj s'avère être complexe pour l'étude des unités polylexicales, comme en témoigne l'article de Anna Krzyżanowska. L'auteure prend comme point de départ certains termes médicaux composés et analyse leur transfert dans la langue générale par le jeu des procédés linguistiques et rhétoriques des journalistes. Ainsi, ils perdent leur statut de terme composé pour devenir une unité prédicative prise en charge par un locuteur dans un autre discours et dotée des effets stylistiques au service d'une argumentation.

Muriel Waterlot procède à une analyse détaillée des traductions vers le français des collocatifs des occurrences du substantif polonais gniew ('colère') qui se trouvent dans la pièce de théâtre de Karol Wojtyła Brat naszego Boga (« Frère de notre Dieu ») et propose des traductions de ces mêmes collocatifs vers le néerlandais. L'auteure adopte l'approche méthodologique de « modèle intégré » qui se base sur le modèle réduit du système d'émotion basique de Matsumoto & Ekman. Celui-ci devient le cadre pour les structures ontologiques qui soutiennent des collocations envisagées dans l'approche cognitive de Śliwa. Elle décrit de la sorte les collocatifs en considérant les trois étapes du processus émotionnel de la colère : stimulus, réaction et comportement. L'article tient compte de trois niveaux d'analyse des collocations (syntaxique, sémantique et pragmatique), ce qui lui permet de distinguer soigneusement

PRÉSENTATION 11

les différents degrés d'équivalence interlinguistique entre collocatifs : des expressions rigoureusement équivalentes sur les différents plans ; des expressions équivalentes sur le plan sémantique, mais présentant des variations lexicales ; des expressions parallèles du point de vue lexico-sémantique, mais se distinguant sur le plan syntaxique ; des expressions divergeant sur les trois plans et, finalement, de fausses équivalences. Le travail réalisé permet de mettre en évidence certaines des propriétés spécifiques à l'émotion étudiée, ainsi que les difficultés liées à l'établissement de correspondances exactes entre langue de départ et langue cible. Il nous fournit également un outil précis pour l'évaluation de la qualité des traductions.

Au terme de la présentation de ces articles – avec des exemples bilingues des langues : espagnole, française, italienne, lituanienne, néerlandaise, polonaise – nous pouvons remarquer qu'ils signalent la nécessité de continuer la discussion sur le statut linguistique des composés syntagmatiques et des collocations. Nous avons vu que les uns situent ces deux types d'unités polylexicales dans la phraséologie, d'autres les considèrent comme relevant des deux domaines linguistiques (formation de mots et phraséologie). Cet état de choses résulte soit de la définition du domaine de la phraséologie soit des niveaux sur lesquels est située leur analyse. D'autre part, la problématique des unités polylexicales envisagée dans la perspective de la traduction appelle à continuer la réflexion théorique sur les niveaux d'analyse et montre qu'il est nécessaire de prendre en compte la structure ontologique/conceptuelle soutenant ces unités polylexicales.

Dorota Śliwa, Xavier Blanco Rédacteurs